

Qu'est-ce que l'ordre des mots ?

1.1. L'ordre des mots dans la phrase

Ce que l'on appelle *ordre des mots* dans la phrase concerne en fait les constituants plutôt que les mots. Ainsi, les syntagmes sont ordonnés dans la phrase selon leur fonction syntaxique :

- le sujet précède le verbe (*Jean parle.* * *Parle Jean.*), sauf dans des constructions particulières (*Quand parle Jean ?*) ;
- le complément suit généralement le verbe (*Jean habite Paris.* * *Paris Jean habite.* * *Jean Paris habite.*) ;
- les ajouts sont les plus mobiles (*Demain, Paul viendra.* *Paul viendra demain.*).

Ils sont également ordonnés selon leur catégorie :

- certains pronoms n'occupent pas la même position que d'autres compléments (*J'ai tout lu.* * *J'ai un livre lu.*) ;
- certains adverbes peuvent occuper une position moins naturelle pour d'autres ajouts (*J'ai bien travaillé.* * *J'ai à la perfection travaillé.*).

On dit qu'un constituant est mobile s'il peut occuper plusieurs positions sans changement de sens ni de fonction syntaxique, ce qui n'empêche pas que, parfois, l'une des positions possibles soit plus fréquente ou plus naturelle.

1.1.1. L'ordre des mots et la structure de la phrase

Ordre des mots ou ordre des constituants ?

Nous reprenons le terme traditionnel *ordre des mots* même s'il peut parfois prêter à confusion. Plutôt que des mots, en effet, on ordonne des constituants, en tenant compte de leur catégorie et de leur fonction. Ainsi, en **1a**, un seul ordre est possible mais ce ne sont pas deux mots, un nom et un verbe que l'on ordonne, mais plutôt deux constituants. *Jean* en tant que nom propre constitue en effet un syntagme nominal, qui est sujet, et c'est cette fonction qui est réellement pertinente. *Travaille* en tant que verbe intransitif constitue un syntagme verbal et suit le sujet. L'ordre est le même en **1b** avec un SN sujet comportant quatre mots qui, de fait, sont traités comme un seul bloc. Un mot comme *demain*, en fonction *ajout*, est plus mobile **1c**. Il en va de même d'un syntagme nominal temporel, également en fonction *ajout* **1d**.

- 1 a** [*Jean*] travaille. | * *Travaille* [*Jean*].
b [*La voisine de Jean*] travaille. | * *Travaille* [*la voisine de Jean*].
c [*Demain*] Jean travaille. | *Jean travaille* [*demain*].
d [*Le soir*], Jean travaille. | *Jean travaille* [*le soir*].

La phrase **1a** a la même structure à deux constituants que la phrase **1b**, même si **1a** comprend deux mots et **1b** cinq. Les phrases **1c** et **1d** ont aussi la même structure à trois constituants, même si **1c** comporte trois mots et **1d**, quatre.

L'ordre des mots et les phrases à l'impératif

Une phrase comme **2** est possible mais ne constitue pas une variante de **1** avec un autre ordre : en effet, le verbe est ici à l'impératif et *Jean* n'est pas un sujet mais un ajout vocatif, optionnel **2b** et mobile **2c** > I-3.2.1 > XVIII-4.2. La mélodie aussi est différente > XIX-5.4.1.

- 2 a** *Travaille, Jean !*
b *Travaille !*
c *Jean, travaille !*

Pour la phrase **3a**, qui comporte quatre constituants, trois autres ordres sont possibles **3b** **3c** **3d**, sur vingt-quatre ($4 \times 3 \times 2 \times 1$) permutations de constituants a priori envisageables. Le syntagme prépositionnel initial, qui est ajout, est en effet mobile dans la phrase.

- 3 a [Dans une séance d'avant-hier], [quelqu'un] [se plaignait] [de ne rien voir]. (CRFP, BES-PUB-001)
 b [Quelqu'un] [se plaignait] [de ne rien voir] [dans une séance d'avant-hier].
 c [Quelqu'un] [se plaignait], [dans une séance d'avant-hier], [de ne rien voir].
 d [Quelqu'un], [dans une séance d'avant-hier], [se plaignait] [de ne rien voir].

En revanche, le syntagme verbal à l'infinitif *de ne rien voir*, qui est complément, ne peut pas précéder le verbe 4a 4b, le sujet *quelqu'un* ne peut pas le suivre 4c.

- 4 a * [De ne rien voir], [quelqu'un] [se plaignait] [dans une séance d'avant-hier].
 b * [Quelqu'un], [de ne rien voir], [se plaignait] [dans une séance d'avant-hier].
 c * [Dans une séance d'avant-hier], [se plaignait] [quelqu'un] [de ne rien voir].

Le nombre de constituants et les permutations dans la phrase

Plus le nombre de constituants augmente dans un énoncé, plus augmente virtuellement le nombre de combinaisons envisageables : la phrase 5a comporte six constituants et a priori sept-cent-vingt permutations sont envisageables ($6 \times 5 \times 4 \times 3 \times 2 \times 1$). En fait, seulement seize ordres sont possibles, par exemple 5b et 5c. Certains ordres supposent une virgule à l'écrit, et certains regroupements prosodiques à l'oral 5d > XVII-1.3 > XIX-2.2.2 > XX-3.2.3. De nombreuses permutations ne sont pas possibles, car des contraintes grammaticales empêchent d'inverser participe passé et auxiliaire 5e > III-2.4 et certains éléments ne peuvent pas apparaître avant le verbe 5f ou entre l'auxiliaire et le participe passé 5g > XVII-1.2.

- 5 a [Maintenant], [la passion] [avait] [ravagé] [en elle] [l'amour et même le désir]. (Schneider, 2006)
 b Maintenant, [la passion] avait ravagé [l'amour et même le désir] [en elle].
 c [La passion] avait ravagé [maintenant] [en elle] [l'amour et même le désir].
 d [En elle], maintenant, la passion avait ravagé [l'amour et même le désir].
 e * Maintenant, la passion ravagé avait [en elle] [l'amour et même le désir].
 f * Maintenant, la passion [l'amour et même le désir] avait ravagé [en elle].
 g * Maintenant, la passion avait [l'amour et même le désir] ravagé [en elle].

Les changements d'ordre et les frontières de constituant

De manière générale, il n'est pas possible de permuter des éléments appartenant à des constituants différents : soit la phrase n'est pas possible 6a, soit elle change de sens, par rapport à 3a. Ainsi, en 6b, *d'avant-hier* qualifie le complément de *voir* et non le nom *séance*. De même, dans la phrase 6c, l'adjectif *heureuse* est épithète du nom *filles* et appartient au constituant complément, tandis qu'en 6d il est ajouté à la phrase et se rapporte au sujet *elle* > VI-4.2. Il ne s'agit pas d'un simple changement d'ordre car il ne s'agit pas de la même phrase.

- 6 a * [Dans une séance], quelqu'un se plaignait [d'avant-hier] [de ne rien voir].
 b # [Dans une séance], quelqu'un se plaignait [de ne rien voir d'avant-hier].
 c Elle avait rencontré [une fille heureuse].
 d Heureuse, elle avait rencontré une fille.

Qu'est-ce qu'un constituant mobile dans la phrase ?

Certains constituants ont une seule position possible dans la phrase, on dit qu'ils ont une place ou une position fixe. D'autres sont plus mobiles : ils peuvent occuper plusieurs positions avec la même fonction syntaxique et le même sens. Ainsi la place de la conjonction de coordination *et* est fixe, en début de phrase 7a 7b 7c, tandis que celle de l'adverbe *alors* est variable 7a 7d 7e > XVI-2.1.2.

- 7 a Et Paul a alors réagi.
 b * Paul a alors réagi et.
 c * Paul et a alors réagi.
 d Alors Paul a réagi.
 e Paul a réagi alors.

Rares sont les éléments qui peuvent occuper n'importe quelle position : le français n'est pas une langue à ordre libre comme le latin. Comme l'adverbe *alors*, le syntagme prépositionnel temporel *à midi* est mobile et peut être en début 8a ou en fin de phrase 8b, avec le même sens > XI-4.1.2. En revanche, le sujet et le complément ne sont pas mobiles en 8c et 8d : même si les deux phrases sont possibles, elles n'ont pas le même contenu ; en 8c *l'enfant* est sujet et agent, en 8d il est complément direct et patient > II-3.2.2. On dit que le sujet et le complément ont une position fixe dans cette phrase : le sujet précède le verbe et le complément le suit > XVII-1.2.

- 8 a [À midi], il déjeunait.
 b Il déjeunait [à midi].
 c L'enfant a mordu le chien.
 d Le chien a mordu l'enfant.

La différence de sens peut être plus subtile. Ainsi le syntagme *à côté de Marie* est complément de *lancer*, qu'il suit, avec une interprétation directionnelle **9a**, mais ajout en début de phrase, avec une interprétation statique **9b**. En **9c** et **9d**, le syntagme nominal *les gâteaux* a la même fonction, périphérique, et le contenu de la phrase est le même, c'est-à-dire que la situation décrite est la même. Mais les deux constructions ne sont pas interchangeables, car leur rôle dans le discours n'est pas le même > **XVII-1.3.1** > **XVIII-2.2.2**.

- 9 a L'enfant s'amusait à lancer son ballon [à côté de Marie].
 b [À côté de Marie], l'enfant s'amusait à lancer son ballon.
 c [Les gâteaux], j'aime bien ça.
 d J'aime bien ça, [les gâteaux].

La mélodie, à l'oral, et la ponctuation, à l'écrit, ne sont pas forcément les mêmes : ainsi en **8a** et **9b**, le syntagme prépositionnel initial est séparé du reste de la phrase par une virgule > **XX-3.2.3**, et à l'oral par une frontière prosodique > **XVII-1.3.2** > **XIX-2.2.2**. Il est en prosodie incidente, alors qu'en **8b** **9a**, il est en prosodie intégrée. Dans les exemples oraux dont nous citons la transcription, nous notons une ponctuation pour une meilleure lisibilité, mais gardons les disfluences, c'est-à-dire les répétitions, hésitations souvent involontaires > **I-8.2.2**.

Y a-t-il un ordre de base dans la phrase ?

On considère souvent qu'il existe un ordre canonique ou ordre de base dans la phrase. Il s'agit de l'ordre observé dans la phrase affirmative, construite autour d'un verbe conjugué > **I-3.1**. On dit ainsi que le sujet précède le verbe et que le complément le suit **10a** **10b**. Cet ordre est parfois appelé *SVO*, pour sujet + verbe + objet.

Dans d'autres types de phrases, d'autres ordres sont possibles : ainsi le sujet peut apparaître après le verbe dans une interrogative partielle **10c** > **XII-3.1.3**. Comme la position après le verbe n'est pas sa position de base, le sujet est alors dit *inversé* ou *postposé* > **XVII-1.2.2** > **XVII-2.2**. Au contraire, le mot interrogatif en **10c** est dit *antéposé* ; il n'a pas dans ce cas la fonction *complément*, mais la fonction *extrait* > **I-6.1** > **IX-10.2**. Le même mot pourrait aussi figurer après le verbe, avec la fonction *complément* **10d**, du moins en registre informel.

- 10 a Paul habite à la campagne.
 b * Habite Paul à la campagne.
 c Où habite Paul ?
 d Paul habite où ?

La place et la position

À la différence de certaines grammaires, nous ne distinguons pas les termes *place* et *position*. Pour certains, la position est liée à une fonction syntaxique, et l'on parle alors de *position sujet* ou de *position complément*. Il s'agit en fait de la position canonique. Pour nous, la position postverbale peut être occupée par des éléments de fonctions différentes : complément du verbe **10a**, sujet inversé **10c**, ajout **8b**. À l'inverse, un élément peut garder la même fonction dans des positions différentes : *Paul* est bien sujet en **10c** et **10d**, *à midi* est ajout en **8a** et **8b**.

La position initiale et la structure syntaxique

Pour d'autres encore, la position renvoie à une structure syntaxique et peut être différente de la place dans la phrase. Ainsi le premier constituant de la phrase n'a pas forcément la même position selon qu'il est sujet **10a**, ajout **8a** ou extrait **10c**. On considère généralement qu'un élément extrait ou ajout en début de phrase est plus haut dans la structure que le sujet > **figure XVII-1**.

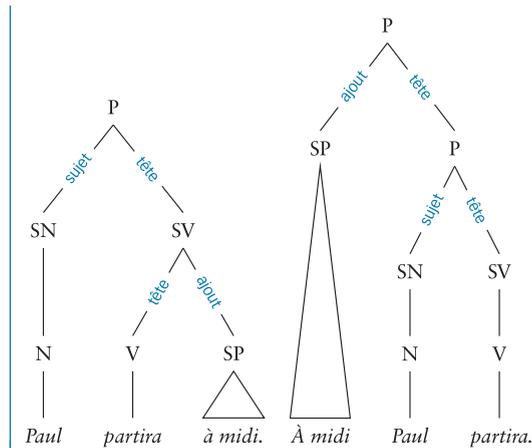


Figure XVII-1. La structure syntaxique d'une phrase avec sujet ou ajout initial

1.1.2. L'adjacence et la distance entre constituants

La distance entre sujet et verbe

Quand on parle de l'ordre relatif de deux constituants, on ne dit rien de leur distance. Ainsi, le sujet nominal précède généralement le verbe, mais peut en être séparé par divers éléments : un adverbe **11a**, un ajout prépositionnel **11b**, une incise **11c** > XVIII-6.5.

- 11 a** Paul aussi verra Marie.
b Paul, après vous, verra Marie.
c Paul, je crois, verra Marie.

En revanche, quand le sujet est un pronom personnel, dit *faible* **12a**, il ne peut pas être séparé du verbe par ce type d'élément **12b** **12c** **12d**. On dit que le pronom faible doit être *adjacent* au verbe, dont il ne peut être séparé que par *ne* ou une autre proforme faible **12e** > IX-3.3.

- 12 a** Il verra Marie.
b * Il aussi verra Marie.
c * Il, après vous, verra Marie.
d * Il, je crois, verra Marie.
e Il ne la verra pas.

L'insertion entre sujet et verbe et la prosodie

Dans l'usage, le sujet nominal tend aussi à être adjacent au verbe dont il dépend. Il ne peut pas en être séparé par un complément nominal **13a**. Quand un élément intervient, c'est une proforme faible, analysée comme incorporée au verbe **13b**, ou *ne*, également analysé comme préfixe > X-3.1.2. Ou bien, c'est un constituant marqué par une virgule, avec à l'oral une prosodie incidente **11b** **11c** > XIX-2.2.2 > XX-3.2.3. Dans le style journalistique, notamment, on trouve de nombreux sujets séparés des verbes par l'intercalation d'ajouts incidents **13c** **13d**. De tels exemples sont plutôt rares à l'oral **13e**.

- 13 a** * [Paul] Marie verra.
b [Paul] la verra.
c Mais [cette lecture], quand elle a lieu, se borne quasiment à un ou deux spécimens de la production saisonnière. (Revel, 1997)
d [La Grande-Bretagne officielle], peut-être soulagée par cette désaffection, a prévu pour le jour anniversaire de la mort un service minimal. (Libération, 29 août 1998)
e Sinon mon... [mon beau-père] en fait là-bas s'occupait de... de l'école dans laquelle j'étais. (CRFP, PRI-NIC-001)

La distance entre verbe et complément

Le complément peut également être séparé du verbe par divers constituants : adverbe **14a**, incise **14b**, ajout prépositionnel **14c** ou sujet inversé **14d**. C'est pourquoi certains parlent de *zone postverbale* plutôt que de position postverbale.

[...]

Qu'est-ce qu'un nom et un syntagme nominal ?

1.1. Qu'est-ce qu'un nom ?

Les noms se reconnaissent aux propriétés suivantes :

- ils ont un genre et un nombre autonomes ;
- ils sont de 3^e personne ;
- ils peuvent se combiner avec un déterminant pour former un syntagme nominal.

On distingue les noms communs et les noms propres.

1.1.1. Les noms et les autres catégories

Dans le lexique, les noms ont un genre, masculin ou féminin ; dans l'énoncé, ils sont en outre spécifiés pour le nombre, singulier ou pluriel. Ainsi, *papier* est masculin **1a** et *feuille* féminin **1b**, et tous deux varient en nombre selon les énoncés. Les déterminants (*un, une, des*) comme les adjectifs ont eux aussi un genre et un nombre, mais ils le reçoivent du nom par *accord* ; la forme de l'adjectif est déterminée par le choix du nom : *blanc, blanche, blancs, blanches* en **1a 1b** > **V-2.2.4** > **VI-1.1.1**.

- 1 a** *un papier blanc, des papiers blancs*
- b** *une feuille blanche, des feuilles blanches*
- c** *des fiançailles, * une fiançaille*
- d** *un cousin, une cousine*

Les noms ont deux formes, l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel, sauf pour les pluriels dits *intrinsèques*, comme *gens* ou *fiançailles* **1c** > **IV-2.3.2**. Certains noms d'êtres animés, comme *cousin* ou *chien*, peuvent avoir une forme masculine et une forme féminine selon qu'ils désignent un individu de sexe masculin ou féminin **1d** > **IV-2.2.6**. Enfin, les noms peuvent être simples (*papier, feuille*) ou complexes (*arc-en-ciel, pomme de terre*) > **IV-2.1**.

Les noms et les pronoms

Une caractéristique du nom est de pouvoir se combiner avec un déterminant (*les, certains*) qui le précède, pour former un syntagme nominal (SN). Avec les noms communs, ce déterminant est souvent obligatoire, en particulier quand le nom est sujet **2a 2b**. Les pronoms (*eux, nous*), en revanche, ne se combinent pas directement avec un déterminant **2c 2d**. Si un déterminant (*certain, plusieurs*) les précède, il s'agit d'un SN complexe, et le pronom appartient au complément introduit par une préposition, *de* ou *d'entre* **2e**.

- 2 a** *Les/Certains cours commencent bientôt.*
- b** ** Cours commencent bientôt.*
- c** *Nous viendrons.*
- d** ** Certains nous viendrons.*
- e** *Certains d'entre nous viendront.*

Ce qui distingue par ailleurs les pronoms des noms est la capacité qu'ont certains d'entre eux à varier selon la personne (*moi, toi, lui*), tandis que les noms sont toujours de 3^e personne. Il en ressort que les pronoms n'appartiennent pas à la même catégorie que les noms, même s'ils peuvent aussi former un syntagme nominal > **IV-1.2** > **IX-1.3.1**. Le nom féminin *personne*, qui est variable en nombre et qui se combine avec un déterminant **3a 3b**, se distingue ainsi du pronom négatif *personne*, masculin singulier **3c**, qui est incompatible avec un déterminant **3d**. D'autres formes pronominales sont

homonymes de noms (*moi, le moi ; tout, le tout*). Notons que, lorsque le pronom est en mention – il est cité en tant que forme et ne désigne personne –, il peut être accompagné d'un déterminant, comme les mots de différentes catégories **3e**.

- 3 a** Une personne est absente.
- b** Plusieurs personnes sont venues.
- c** Personne n'est venu.
- d** * Un personne n'est venu.
- e** Ce nous est de trop.

Noms, verbes et prépositions

Les noms, à la différence des verbes transitifs et des prépositions, ne se combinent pas directement avec un complément nominal. Alors que le verbe (*appelle*) ou la préposition (*pour*) peuvent être suivis d'un syntagme nominal (*le plombier, la fuite*) **4a**, le nom *appel* doit prendre un complément introduit par une préposition (*du, au*) **4b 4c**. Quand un nom est suivi d'un syntagme nominal, comme *les bêtes, les Durant* **4d**, ce dernier n'est pas un complément mais une apposition, avec la fonction *ajout* > **IV-5.4**.

- 4 a** Appelle le plombier pour la fuite !
- b** * L'appel le plombier
- c** l'appel du plombier, un appel au plombier
- d** nos amies les bêtes, vos voisins les Durant

Les séquences de noms

Il arrive qu'un nom sans déterminant suive directement un nom, soit pour constituer avec lui un nom composé **5a** > **IV-2.1.2**, soit dans la formation de séquences plus libres **5b** dans lesquelles le second nom est analysé comme un ajout > **IV-5.5.1**. Les noms *côté* et *question*, quant à eux, invariables et sans déterminant, se combinent directement avec un nom : ils sont alors devenus des prépositions **5c** > **VII-2.1.3**.

- 5 a** un hôtel-restaurant, l'histoire-géographie
- b** un espace fumeurs, une émission phare, la ligne Maginot
- c** côté famille, question budget

1.1.2. Les noms communs et les noms propres

Les noms propres ont la même catégorie syntaxique que les noms communs : ils ont un genre et un nombre autonomes, et peuvent être introduits par un déterminant. L'article introduit le nom propre de pays ou de région **6a**, ainsi que ceux qui désignent par exemple une institution **6b** > **IV-4.3.1**. Les autres noms propres s'emploient généralement sans article **6c**, mais peuvent se combiner avec un déterminant quand ils sont modifiés par un adjectif **6d**, par un ajout prépositionnel ou par une subordonnée relative **6e**.

- 6 a** la Bretagne, la France, les États-Unis
- b** le Sénat, l'Académie française
- c** Pierre est arrivé. | Beaubourg est en grève.
- d** J'ai retrouvé mon petit Pierre.
- e** Le Beaubourg des années 80, le Beaubourg que j'aimais tant.

Les noms propres peuvent également entrer dans des syntagmes nominaux pluriels **7a**, même s'ils ne prennent pas la marque -s du pluriel des noms communs, exception faite des noms de dynastie **7b**. Le pluriel est fréquent dans le cas d'emplois dits *métonymiques*, qui rapprochent les noms propres des noms communs **7c** > **IV-4.5.3**.

- 7 a** Il y avait plusieurs Pierre à la fête.
- b** la dynastie des Bourbons
- c** Il y a trois Rembrandt dans ce musée.

Les noms propres n'ont pas la même interprétation que les noms communs : ils désignent directement une entité, alors que les noms communs ont en général besoin d'un déterminant pour référer à quelqu'un ou quelque chose. Le nom *chien* à lui seul ne renvoie pas à une entité particulière, mais exprime une propriété, tandis que *le chien, ce chien*, avec un déterminant, peut désigner un animal précis, au même titre que les noms propres *Médor* ou *Milou*.

1.1.3. L'interprétation des noms

Les noms communs permettent de décrire des entités variées > **IV-3.1**. Les noms dits *concrets* décrivent des choses (*maison, gâteau*) ou des êtres animés, souvent appelés *individus* (*chien, garçon*), que l'on peut voir, toucher, entendre, etc. Les noms dits *abstraits* décrivent des objets comme les idées, hypothèses, messages, qui ne peuvent pas être vus ou touchés. Les autres noms décrivent des sentiments ou états intérieurs (*amour, anxiété, envie*), des propriétés (*chaleur, politesse*), des événements (*course, orage*) ou des activités (*natation, travail*). Enfin, les noms de quantité (*douzaine, majorité*) ne décrivent pas des entités, mais servent à les compter ou les *quantifier*.

De nombreuses formes nominales sont susceptibles de recevoir plusieurs interprétations : humain ou non humain **8a**, objet concret ou activité **8b**. On parle d'*homonymie* quand les deux sens ne sont pas, ou plus, reliés entre eux **8a 8b** ; on considère alors qu'il y a deux noms différents. On parle de *polysémie* lorsque l'on a affaire aux acceptions reliées d'un même mot : ainsi le nom *pluie* peut être interprété comme objet concret **8c** ou comme événement **8d**, les deux interprétations étant liées. Par *métonymie*, un nom de lieu (*école*) **8e** peut devenir un nom humain désignant ceux qui y travaillent **8f**.

- 8 a** un avocat vert ≠ un avocat d'affaires
b une marche d'escalier ≠ une marche en montagne
c La pluie est froide.
d La pluie a commencé à 7 heures ce matin.
e L'école a une grande cour.
f L'école est en grève.

1.1.4. Les noms dénombrables et les noms non dénombrables

Les noms communs peuvent être *dénombrables* (ou *comptables*) ou *non dénombrables* (dits aussi *noms de masse*, ou *massifs*) > **IV-3.1.4** > **V-4.1.3**. Un nom dénombrable présente l'entité comme pouvant être individualisée et comptée. Il peut se combiner avec l'article *un* **9a**. Les noms humains sont dénombrables (*un garçon, une fille*), comme les noms d'événement (*une explosion, un orage*) > **IV-3.5**. Les noms non dénombrables présentent l'entité comme une masse ou une quantité indéterminée, et se combinent avec l'article *du* **9b**. De nombreux noms concrets (*boeuf, gâteau, café*) sont susceptibles des deux emplois, selon que l'on considère la matière ou l'individu, une quantité indéterminée ou déterminée **9c**. Il en va de même des noms d'événements susceptibles d'un emploi non dénombrable **9d**.

- 9 a** un arbre, une fille, un magasin, une manifestation
b du blé, du riz, de l'argent, de la chance, de la musique
c un boeuf ≠ du boeuf, un gâteau ≠ du gâteau, un café ≠ du café
d Il y a eu un orage. ≠ Il y a de l'orage dans l'air.

1.2. Qu'est-ce qu'un syntagme nominal ?

Un syntagme nominal se reconnaît aux propriétés suivantes :

- il est construit autour d'un nom (*le chien*) ou d'un pronom (*quelqu'un de bien*), qui est sa *tête* syntaxique ;
- il peut être réduit à un nom propre (*Paul*) ou à un pronom (*quelqu'un*) ;
- il est souvent introduit par un élément, généralement un déterminant, qui occupe une fonction de *spécifieur* ;
- il a typiquement les fonctions de sujet (*Le chien dort.*), de complément direct de verbe (*J'ai vu le chien.*) ou de complément de préposition (*avec le chien*).

Un nom propre (*Paris*) ou un pronom (*quelqu'un*) peut former un syntagme nominal à lui tout seul, tandis qu'un nom commun (*vie, parapluies*) a généralement besoin d'un déterminant (*la, des*) **10**.

- 10 a** [La vie _{SN}] est chère à [Paris _{SN}].
b [Quelqu'un _{SN}] vend [des parapluies _{SN}] au carrefour.

En **10a**, le premier syntagme nominal est sujet et le second, complément de la préposition *à*. En **10b**, le premier est sujet, et le second, complément direct de *vendre*.

Le nom (ou le pronom) est la tête du syntagme nominal, auquel il transmet son genre et son nombre. Par conséquent, *la vie* est féminin singulier comme *vie*, et *des parapluies* masculin pluriel comme *parapluies*. Le nom détermine en outre le type de référent (ou la *dénotation*) du syntagme dont il est la tête : *des parapluies* est un SN concret, comme le nom *parapluie*, et *la vie* un SN de situation, comme le nom *vie* > **IV-1.1.3** > **IV-3**.

Syntagme nominal et nom tête

Quand un nom a un complément qui comporte un autre nom, les propriétés du syntagme dépendent de celles du premier nom, qui est la tête. Ainsi *la fille des voisins* est féminin singulier comme *fille* **11a**, et *le fils des voisins* masculin singulier comme *fils* **11b**. C'est aussi lui qui détermine l'interprétation : le SN en **11c** réfère à un objet et non à un lieu comme le nom propre.

- 11 a** [*La fille des voisins*] est belle.
b [*Le fils des voisins*] est beau.
c [*Le café de Colombie*] est bon.

Dans certains cas bien délimités, cependant, le premier nom a une contribution sémantique plus faible et le nom complément peut alors déterminer non seulement le type d'interprétation, mais aussi, parfois, le genre et le nombre de l'ensemble. Il s'agit des noms de quantité (*une dizaine*, *la majorité*, *la plupart*) > **V-5.3**, et des noms d'approximation (*un type de*, *une espèce de*) > **IV-5.2.3**. Ainsi, *la plupart des habitants* déclenche l'accord du verbe et du participe au masculin pluriel avec *habitants* **12a** ; *ce type de pommes* désigne des fruits comme *pommes* **12b** ; *ce type d'élèves* désigne des humains, comme *élèves* **12c**.

- 12 a** [*La plupart des habitants*] sont opposés à cette réforme.
b [*Ce type de pommes*] cuit au four.
c [*Ce type d'élèves*] a beaucoup de mal à suivre.

1.2.1. Les syntagmes nominaux référentiels et les syntagmes nominaux prédicatifs

Les syntagmes nominaux ont deux grands types d'interprétation : *référentielle* (ils réfèrent à une entité, quelle qu'elle soit) > **IV-1.1.3** et *prédicative* (ils attribuent une propriété à une entité). Les deux SN de **13a** ont une interprétation référentielle. En **13b**, si *Paul* est référentiel, le SN attribut *un bon maire* est prédicatif. En revanche, en **13c**, ce même syntagme, complément direct de *rencontrer*, est référentiel. Un SN construit autour d'un nom propre, ou d'un pronom, a généralement une interprétation référentielle alors qu'un SN construit autour d'un nom commun sans déterminant est généralement prédicatif **13d**.

- 13 a** *Paul mange des pommes.*
b *Paul est un bon maire.*
c *J'ai rencontré un bon maire.*
d *Paul est maire de cette ville.*

1.2.2. Les syntagmes nominaux définis et les syntagmes nominaux indéfinis

Les syntagmes nominaux référentiels sont définis ou indéfinis. Ils sont définis quand ils présentent le référent comme identifié ou identifiable par les interlocuteurs > **V-1.2**, et sont alors généralement introduits par un article défini (*le, la, les*), un déterminant possessif ou démonstratif **14a**. Un SN défini peut aussi être construit autour d'un nom propre, d'un pronom personnel ou démonstratif **14b**.

- 14 a** *la maison, le pain, mon ami, cet arbre* SN DÉFINI
b *Paul, nous, celui-ci* SN DÉFINI
c *une maison, du pain, plusieurs amis, quatre arbres, beaucoup de gens* SN INDÉFINI
d *quelqu'un, quelque chose* SN INDÉFINI

Les syntagmes nominaux indéfinis renvoient à un référent non identifié ; ils introduisent souvent une entité nouvelle dans la situation. Ils sont introduits par un article indéfini (*un, une, du, des*), un autre déterminant indéfini (*quelques, certains, plusieurs*), un adjectif cardinal ou une autre

[...]

Qu'est-ce qu'une subordonnée relative ?

1.1. Comment définir la subordonnée relative ?

1.1.1. Une définition usuelle de la subordonnée relative

Une subordonnée relative est souvent définie comme introduite par un pronom relatif >IX-10.3, et modifiant un nom qui est son antécédent. En **1a**, la relative est introduite par *auquel*, qui correspond au complément de *penser* (*penser à quelqu'un*). L'antécédent est *l'homme*, qui déclenche l'accord en genre et en nombre du relatif **1b**. La relative se distingue ainsi de la subordonnée interrogative **1c** >XII-3.2. En **1c**, *auquel* correspond aussi au complément du verbe *penser* mais la subordonnée n'a pas d'antécédent : elle est complément du verbe *se demander*, et *auquel* est un mot interrogatif.

- 1 a *l'homme [auquel je pense]*
- b *les hommes [auxquels je pense]*
- c *Paul me demande [auquel je pense].*

1.1.2. Une nouvelle définition de la subordonnée relative

Cette définition est néanmoins insuffisante. Certaines subordonnées relatives ne sont pas introduites par un pronom relatif. En **2a**, la subordonnée relative est incomplète, car le complément de *voir* manque en position postverbale, et elle a un antécédent nominal *l'homme*. Elle se distingue de la subordonnée complétive qui est complète et complément du nom *fait* en **2b** >I-4.2.2. Mais *que* est le même subordonnant en **2a** et en **2b** : nous ne l'analysons pas comme un pronom relatif, même quand il introduit une subordonnée relative >XIII-2.2.1. Donc, certaines subordonnées relatives ne sont pas introduites par un pronom relatif.

Par ailleurs, en **2c**, la subordonnée, introduite par un pronom relatif, a pour antécédent toute la phrase précédente, et non un nom. Enfin, en **2d**, la subordonnée relative introduite par *dont* n'est pas incomplète : elle comporte un pronom (*elle*) qui renvoie obligatoirement à l'antécédent *une difficulté* >XIII-2.3.3.

- 2 a *l'homme [que j'ai vu]*
- b *le fait [que tu aies vu cet homme]*
- c *Il a prétendu que j'avais été absent, [à quoi je n'ai rien répondu].*
- d *Voilà une difficulté [dont nous savons qu'elle n'est pas encore réglée].*

Si l'on veut tenir compte de ces différents cas, on peut donc définir la subordonnée relative comme apportant une information sur un antécédent dont elle décrit une propriété. Elle contient un élément anaphorique, qui reprend cet antécédent et qui peut être un mot relatif, comme *auquel* en **1a** **1b**, *quoi* en **2c**, ou bien une proforme ordinaire comme *elle* en **2d**. C'est grâce à cette relation anaphorique que la relative est en relation sémantique avec le reste de la phrase >XIII-1.3.1. Dans le cas où elle est introduite par un subordonnant, on peut considérer que l'élément manquant, par exemple le complément du verbe *voir* en **2a**, joue le rôle d'élément anaphorique.

1.1.3. Les relatives sans antécédent sont-elles des relatives ?

Certains syntagmes nominaux **3a** **3b** ou prépositionnels **3c**, introduits par une forme souvent identique aux pronoms relatifs, sont appelés *relatives sans antécédent* >XIII-5.1. Selon notre définition, ce ne sont pas à strictement parler des subordonnées relatives, puisqu'elles n'ont ni antécédent ni élément anaphorique. Ce sont des syntagmes nominaux ou prépositionnels qui ont une structure interne similaire à certaines relatives.

- 3 a Je verrai [qui tu verras].
 b Je parlerai à [qui tu me diras].
 c J'irai [où tu iras].

1.2. La forme des subordonnées relatives

Une subordonnée relative comporte un introducteur qui peut être :

- une proforme relative (*un notaire, [lequel était parti]*) ;
- un syntagme contenant une proforme relative (*l'homme [[avec qui] je parle]*) ;
- un subordonnant : *dont, que, qui* (*l'homme [que je vois]*).

Seules les relatives qui sont introduites par un mot relatif ou un syntagme contenant un mot relatif peuvent être à l'infinitif (*un homme [avec qui parler]*).

1.2.1. Les introducteurs des subordonnées relatives

Comme la plupart des subordonnées >1-4.2, les relatives ont besoin d'un introducteur. Celui-ci peut être un mot relatif **4a**, un syntagme incluant un mot relatif **4b** ou un subordonnant **4c**.

- 4 a l'endroit [où je vais]
 b l'homme [[avec lequel] je parle]
 c l'homme [que je verrai]

Les relatives introduites par un mot relatif

Le mot relatif peut être un pronom **5a** ou une proforme prépositionnelle **5b** >IX-10.3 > tableau XIII-2. La relative peut également être introduite par un syntagme contenant un pronom relatif : syntagme nominal **5c** ou syntagme prépositionnel **5d**.

- 5 a J'avais rendez-vous avec Paul, [lequel était déjà parti].
 b J'avais rendez-vous avec Paul, [auquel tu m'avais dit de m'adresser].
 c J'avais rendez-vous avec un notaire, [[lequel notaire] était déjà parti].
 d J'avais rendez-vous avec Paul, [[au fils de qui] tu m'avais dit de m'adresser].

Les relatives introduites par un subordonnant

Une subordonnée relative peut également être introduite par les mots invariables *qui, que, dont* **6**, que nous analysons comme des subordonnants et non comme des pronoms >IX-10.3 >XIII-2.2.1 >XIII-2.3.1. Nous distinguons en fait deux *qui* : un pronom relatif, qui suit une préposition **5d**, et un subordonnant qui correspond toujours à un sujet **6a** >XIII-2.1.1.

- 6 a l'homme [qui est parti]
 b l'homme [que tu m'as dit de voir]
 c l'homme [dont tu me parles]

1.2.2. La structure interne des subordonnées relatives

Les subordonnées relatives sont-elles incomplètes ?

La plupart du temps, la subordonnée relative est incomplète, c'est-à-dire qu'un complément **7a** ou un ajout **7b** manque en position canonique, après le verbe. Si elle est incomplète, la relative est une phrase à extraction >1-6.1. À l'élément manquant, après le verbe, peut correspondre un élément initial, dit *extrait* : où en **7a** **7b**, *auquel* en **5b**.

En revanche, la relative est complète si le pronom relatif est sujet **7c**. Les relatives introduites par *que* sont généralement incomplètes puisque le complément manque **6b**. Celles introduites par *dont* peuvent être incomplètes **6c** ou complètes : dans ce cas, elles comprennent obligatoirement un pronom ou une proforme (*les*), qui s'accorde avec leur antécédent **2d** **7d**.

[...]

La phrase et le contexte

La construction et l'interprétation des énoncés doivent être envisagées en prenant en compte le texte et le discours. Qu'il s'agisse par exemple de déterminer les conditions d'utilisation d'une structure syntaxique particulière ou encore d'interpréter un pronom, la prise en compte d'informations relevant de portions de texte qui dépassent les limites de la phrase se révèle souvent nécessaire. Lorsqu'on passe de la phrase au discours, de nouveaux paramètres entrent en jeu : tandis qu'on juge d'une phrase par sa grammaticalité, c'est sa cohérence et son rôle dans la progression qui font un discours.

Nous utilisons le terme *discours* comme séquence d'énoncés, écrits ou oraux, sans prendre en compte les aspects sociolinguistiques souvent associés à ce terme lorsqu'on parle par exemple du discours de telle ou telle catégorie sociale. Le terme *texte* désigne plus particulièrement une séquence d'énoncés écrits formant une unité cohérente de taille très variable.

Nous laissons de côté les notions de *type de texte*, qui distingue par exemple le texte argumentatif, le texte narratif, et de *genre textuel* (le roman, la correspondance, le texte de presse, etc.). Qu'il y ait des fréquences d'emploi de telle ou telle construction ou expression différentes selon les textes ou les situations n'est guère contestable, mais les règles générales de fonctionnement qui seront décrites ici apparaissent comme transversales et ne sont pas propres à un type ou à un genre de discours particuliers.

Plus généralement, la construction et l'interprétation d'un énoncé dépendent du contexte linguistique et de la situation d'énonciation. Par *contexte*, on entend la séquence d'énoncés à laquelle il appartient, c'est-à-dire ce qui précède (le *contexte antérieur*) et ce qui suit (le *contexte postérieur*) ; on parle parfois de *co-texte* ou de *contexte linguistique*. L'interprétation dépend aussi de la situation d'énonciation, comme c'est le cas par exemple d'expressions telles que *ici* ou *maintenant* > XVIII-4.1. Cette situation est parfois appelée *contexte extra-linguistique* ou *situationnel*.

1.1. Les constructions syntaxiques et la progression du discours

Certaines constructions jouent un rôle dans la progression du discours :

- les constructions clivées (*C'est Jean qui viendra.*) permettent généralement de distinguer l'information nouvelle (focus) et celles tenues pour acquises (fond) > I-7.4 > XVIII-2.3 ;
- les constructions disloquées (*Jean, il viendra. Il viendra, Jean.*) permettent généralement d'indiquer ce sur quoi porte le discours, ou le topique discursif > I-7.3.2 > XVIII-2.1 > XVIII-2.2 ;
- les constructions pseudoclivées (*Ce qui m'ennuie, c'est le transport.*) permettent à la fois d'indiquer le focus et le topique de discours > XVIII-2.3.4 ;
- les constructions présentatives (*Il est arrivé un accident.*) permettent d'introduire un nouveau référent de discours ou de le rendre saillant > XVIII-2.4.

Ces constructions se distinguent des phrases dites *canoniques* (sujet + verbe + compléments) > I-3.1. Focus et topique de discours ont en commun d'être considérés comme saillants.

1.1.1. La progression du discours et la structure de la phrase

Le focus et le topique de discours

Le bon déroulement du discours suppose un certain équilibre entre l'apport d'informations nouvelles et l'appui sur des informations déjà données ou supposées connues. Les phrases constituant le discours décrivent des situations, qui comportent des participants ou *référents de discours*. Ceux-ci peuvent être soit des entités déjà mentionnées ou connues des interlocuteurs, soit des référents

nouveaux > **I-7.3.2** > **XVIII-1.1.4**. Au sein de la phrase, on distingue l'information qu'elle apporte, ou *focus*, et l'ensemble des informations supposées connues, ou *fond* > **I-7.4**. Alors que le fond fait partie de la mémoire discursive, le focus a pour fonction de mettre à jour ces informations, par ajout de nouvelles unités ou par transformation, correction, de données déjà présentes. Au fil du discours, le locuteur et l'interlocuteur élaborent progressivement un modèle mental de ce qui est dit. Ils ajoutent, notamment aux informations dont ils disposent déjà, les informations nouvelles apportées par le locuteur. Les informations apportées par le focus mettent ainsi à jour ce modèle mental.

Le second aspect de la progression du discours est sa cohérence, qui permet de distinguer un discours bien construit d'une suite de phrases non reliées entre elles. En effet, un segment de discours concerne certaines questions, que l'on appelle le *topique* discursif ; chaque phrase d'un discours reprend et développe ce topique, ou une partie du topique, ou bien le modifie > **I-7.2.2**.

Les phrases canoniques et non canoniques

À côté des phrases canoniques, il existe des constructions non canoniques, qui associent à une certaine syntaxe un fonctionnement discursif particulier > **I.1.3.3** > **tableau XVIII-1**. Bien qu'elles aient la même interprétation que la phrase canonique correspondante, dans la mesure où elles décrivent la même situation, elles ne sont pas interchangeables avec elle, ni entre elles, car elles s'insèrent dans un contexte discursif différent, et ont un effet différent sur la progression du discours.

CONSTRUCTION	EXEMPLE	PHRASE CANONIQUE
clivée	<i>C'est ce livre-là que j'aime.</i>	<i>J'aime ce livre-là.</i>
dislocation finale	<i>Il est fou, ce type.</i>	<i>Ce type est fou.</i>
dislocation initiale	<i>Ce livre, je ne sais plus si je l'ai lu.</i>	<i>Je ne sais plus si j'ai lu ce livre.</i>
présentative	<i>Il y a quelqu'un qui te fait signe. Alors arrive le commandant. Il s'est vendu mille exemplaires de ce roman.</i>	<i>Quelqu'un te fait signe. Alors le commandant arrive. Mille exemplaires de ce roman se sont vendus.</i>
pseudoclivée	<i>Ce que vous avez là, c'est un beau tableau.</i>	<i>Vous avez là un beau tableau.</i>

Tableau XVIII-1. Les constructions de phrase avec effet discursif

Cette structuration de l'énoncé en fonction de l'information à apporter s'appuie en partie sur l'ordre des mots > **XVII-1.3** ; la position initiale et la position finale, en particulier, ont une importance particulière. Certaines structures syntaxiques permettent un ordre différent de celui de la phrase canonique (sujet + verbe + compléments) > **I-1.2**. Ainsi les énoncés à verbe actif **1a** ou passif **1b** renvoient au même état de choses, mais ne s'adaptent pas au même contexte > **II-4.1.4**. Il en va de même des énoncés avec un verbe personnel **1c** ou impersonnel **1d** > **II-4.4.1**. En **1d**, la position finale permet de mettre en valeur le syntagme nominal indéfini, ou de le rendre plus saillant. On dit que les constructions impersonnelles ont un effet présentatif > **XVIII-2.4.3**.

- 1 a** *C'est curieux : un moustique m'a piqué.*
- b** *J'ai mal : j'ai été piqué par un moustique !*
- c** *Un accident est arrivé.*
- d** *Il est arrivé un accident.*

1.1.2. Les constructions clivées et le focus

Les constructions en *c'est... qui, c'est... que* sont dites *clivées* > **XVIII-2.3**. L'expression qui suit *c'est* correspond souvent à l'information nouvelle, ou focus de la phrase **2a**, ce qui peut conduire à un effet de contraste avec d'autres entités alternatives **2b**. Il existe toutefois des phrases clivées dites à *focus large*, où toute l'information est nouvelle, et qui peuvent être utilisées en début absolu de discours **2c**. Dans tous les cas, le constituant entre *c'est* et *que*, ou *qui*, est mis en relief.

Les phrases clivées comportent trois éléments : *c'est* et deux compléments, c'est-à-dire le constituant dit *foyer*, comme *Jean* ou *avec plaisir*, et la subordonnée introduite par *que* ou *qui* > XIII-2.2 > XIII-3.4.3. La construction dite *pseudoclivée 2d* > XVIII-2.3.4, quant à elle, cumule construction clivée et dislocation initiale > XVIII-2.1. Elle a en fait un double rôle : elle indique que l'élément qui suit *c'est* est le focus, mais signale aussi un changement de topique discursif.

- 2 a *On ne savait pas qui viendrait, et c'est Jean qui est venu.*
 b *C'est Jean que l'on a convoqué, pas Marie.*
 c *C'est avec plaisir que je vous annonce mes fiançailles.*
 d *Ce que je crains, c'est la solitude.*

Le focus et la phrase canonique

Les phrases canoniques connaissent aussi une répartition entre fond et focus. La même phrase canonique peut correspondre à une répartition différente entre fond et focus en fonction du contexte : en 3a, le focus, souligné, est le syntagme prépositionnel, en fin de phrase, en 3b, c'est le sujet.

- 3 a *On se demande quand elle viendra, et la police arrive en plein dîner.*
 b *On se demande qui frappe à la porte, et la police arrive en plein dîner.*

Le focus peut correspondre à plusieurs syntagmes ou à une sous-partie de syntagme > I-7.4.2. Il n'est pas en relation systématique avec une position ou avec une fonction syntaxique particulière, même s'il est souvent en position finale dans un énoncé. On notera aussi l'importance de la prosodie, le focus ancrant le contour mélodique terminal de la phrase > IX-5.4.2.

1.1.3. Les constructions disloquées et le topique de discours

Le topique de discours

Le topique de discours, qui doit être distingué du topique de phrase, est ce à propos de quoi le discours se tient > I-7.3.1. Il peut s'agir d'un référent sur lequel le discours va apporter, dans son déroulement, un ensemble d'informations ; il peut s'agir également d'une question plus générale, du sujet que traite le discours et qui n'est pas obligatoirement exprimé par un syntagme particulier. Que le topique soit une unité particulière ou la question traitée par le discours, il peut y avoir, au fil du texte, une progression qui se déploie en sous-topiques, lesquels en constituent des aspects particuliers (sous-parties, propriétés...). Certaines constructions de phrase ont pour rôle principal d'organiser le discours en fonction de la reconnaissance d'un topique. Elles peuvent indiquer le maintien d'un même élément comme topique de discours ou son remplacement dans ce rôle par une autre unité, ou encore le passage à un sous-topique.

Les constructions disloquées

Les phrases avec dislocation, souvent condamnées à l'écrit par la norme, sont fréquentes à l'oral > I-8.4. Elles comportent un élément *périphérique*, en début 4a ou en fin de phrase 4b, repris par un pronom ou une proforme dans la phrase > IX-1.4 : en 4, il s'agit du syntagme nominal *ce livre*, qui est repris par la proforme *le*.

- 4 a *[Ce livre], je ne l'ai pas lu.*
 b *Je ne l'ai pas lu, [ce livre].*

La position d'un élément en début de phrase n'a pas le même effet que la position en fin de phrase. La dislocation initiale introduit un nouveau topique discursif 5a ou elle développe un aspect particulier d'un topique déjà signalé comme tel 5b, ou sous-topique > XVIII-2.1.2.

- 5 a — *[Kasper], vous savez qui c'est ? ai-je demandé.* (Manchette, 1976)
 b *Et alors la fille a choisi de le suivre parce qu'elle l'aime. [Lui aussi], il l'aime.* (Manchette, 1976)

La dislocation finale, quant à elle, a pour rôle principal de maintenir le statut de topique d'un élément, d'opérer une sorte de rappel s'il y a concurrence entre plusieurs référents 6a > XVIII-2.2.2. Elle a souvent une valeur affective, en particulier dans les phrases interrogatives 6b et exclamatives > XII-4.7.2.

- 6 a *C'est au bar que j'ai fait la connaissance de Dominique. [...] Des jeunes gens [...] se reposaient [...]. Au bout d'un moment, les trois garçons s'en sont allés. Elle est bien jolie, [Dominique] [...].* (Calet, 2003)
 b *Je ne comprends pas ce qui est arrivé, murmura Hartog. Où est-elle passée, [cette folle] ?* (Manchette, 1972b)

[...]

[...]

1.4.2. L'accentuation métrique et emphatique

Qu'est-ce que l'accentuation ?

Ici, le terme *accent* ne renvoie pas aux signes graphiques que l'on trouve sur les lettres *e*, *u* et *a* (*é*, *è*, *à*, *â*, *ù*, etc.), ni aux parlers régionaux (l'accent marseillais, l'accent suisse, etc.). Le terme *accent* ou *accentuation* vise à rendre compte du fait que, dans un énoncé, les syllabes ne sont pas toutes perçues comme équivalentes. Celles qui apparaissent comme plus saillantes, soit parce qu'elles sont plus longues, soit parce qu'elles reçoivent une réalisation particulière, sont dites *accentuées*.

On distingue par ailleurs les accents liés au découpage en groupes prosodiques, dits accents *métriques*, et les accents à valeur discursive, dits accents *de contraste* ou *emphatiques*.

L'accent métrique

Le français est une langue sans accent de mot, c'est-à-dire que les mots ne se distinguent pas par la position de la syllabe accentuée, à la différence de langues comme l'anglais par exemple, où la place de l'accent peut distinguer par exemple un nom (*record* pour 'disque'), accentué sur la première syllabe, et un verbe (*record* pour 'enregistrer'), accentué sur la dernière syllabe.

Dans la phrase, les syllabes accentuées, soulignées ici, sont généralement en fin de groupe accentuel, comme en 29 : /tɛ̃/ de *matin*, /fɑ̃/ de *enfants*, /zɛ̃/ de *voisin*, /fut/ de *foot* et /dɛ̃/ de *jardin*.

29 *Chaque matin, les enfants de mon voisin jouent au foot dans le jardin.*

(*chaque matin*) (*les enfants*) (*de mon voisin*) (*jouent au foot*) (*dans le jardin*)

/ʃak.ma.tɛ̃.lɛ.zɑ̃.fɑ̃.dɑ̃.mɔ̃.vwa.zɛ̃.ʒu.o.fut.dɑ̃.dɑ̃.ʒɑ̃r.dɛ̃/

Certains mots monosyllabiques ne portent pas d'accent final, parce qu'ils ont le *e* caduc, ou schwa (/ə/), pour noyau vocalique (*de*, *le*, etc.), ou en raison de leurs propriétés morphosyntaxiques (*au*, *les*, *mon*, etc.) > XIX-2.3.1. Enfin, certains mots de plus de deux syllabes peuvent porter un accent initial en plus de l'accent final (*situation*) > XIX-4.1.4.

La position des syllabes accentuées joue un rôle essentiel dans la démarcation des groupements prosodiques, et donc aussi dans l'interprétation de l'énoncé. Les phrases 30a et 30b sont formées à partir de la même séquence de syllabes, le *e* final de *gare* n'étant pas prononcé, et la voyelle finale *ée* ou *ai* étant souvent neutralisée (/E/), en dépit de la norme qui recommande /ɛ/ pour l'imparfait. La position des syllabes accentuées, soulignées, permet de les distinguer, car elle détermine le découpage en groupes accentuels > XIX-1.4.1. En 30a, les syllabes /gɑ̃/ et /ne/ sont accentuées, ce qui permet d'interpréter la séquence comme 'les gares sont dessinées', avec les deux groupes accentuels. La syllabe finale d'un sujet doit en effet être la plus accentuée du syntagme nominal. En 30b, la séquence initiale est analysée comme *les garçons* puisque la syllabe /sɑ̃/ est accentuée et plus proéminente que la syllabe /gɑ̃/.

30 a *Les gares sont dessinées.*

(*les gares*) (*sont dessinées*) /lɛ.gɑ̃.sɑ̃.de.si.ne/

b *Les garçons dessinaient.*

(*les garçons*) (*dessinaient*) /lɛ.gɑ̃.sɑ̃.de.si.nɛ/

Le mètre et le rythme

Il convient de distinguer *mètre* et *rythme*. Le mètre repose sur la définition des syllabes qui sont susceptibles de recevoir un accent dans la langue > XIX-4.1.2. Le rythme, en revanche, se construit à partir des syllabes effectivement accentuées dans un énoncé donné. De façon analogue, la musique distingue mesure et rythme. La mesure fournit un schéma abstrait avec des positions fortes et faibles. Dans une mesure à deux temps, le premier temps est fort, tandis que le second est faible ; de même, dans une mesure à trois temps, le premier temps est fort, tandis que les deuxième et le troisième sont faibles ; et dans une mesure à quatre temps, le premier et troisième temps sont forts, tandis que les deuxième et quatrième sont faibles.

Lors d'une mise en musique, les syllabes accentuées coïncident avec des temps forts, comme en témoigne l'étude des chansons ou comptines. Dans l'extrait de la chanson *Frère Jacques, dormez-vous ?*, les syllabes /fɛ̃/, /ʒɑ̃/, /dɔ̃/ et /vu/, qui sont accentuées, sont sur le premier temps de chaque mesure, c'est-à-dire sur un temps fort 31. Par ailleurs, la syllabe /vu/, réalisée sur une note blanche, est plus longue. De fait, l'accent métrique est souvent marqué par un allongement de la durée syllabique d'autant plus important que la syllabe est en fin d'énoncé. L'accent plus important sur la syllabe /vu/ est noté par un double soulignement.

31 *Frère Jacques, dormez-vous ?* (Chanson *Frère Jacques*)



Les accents de contraste ou d'insistance

En plus des accents métriques qui participent à la construction du rythme, il existe des accents dits *emphatiques* >XIX-4.2, notés en petites capitales, et conditionnés par l'interprétation et le rôle dans le dialogue. Les accents emphatiques sont les accents d'insistance 32a, les accents de correction 32b et ceux de fin de contour principal, marqués par un soulignement double en 29 30.

- 32 a *C'est Magnifique.*
- b Loc. 1 — *Je viens de Talence.*
 Loc. 2 — *Ah, tu étais à Valence ?*
 Loc. 1 — *Non, pas à Valence, à Talence.*

1.4.3. L'intonation et les mouvements mélodiques

On entend par *intonation* l'étude des variations de hauteur mélodique. Lorsqu'un locuteur produit un énoncé, sa voix peut en effet monter ou descendre à des endroits précis, et ces modifications de la hauteur de la voix constituent la mélodie de la parole, qui peut ou non avoir une fonction linguistique.

Qu'est-ce qu'un mouvement mélodique ?

Lorsqu'on lit *Frère Jacques, dormez-vous ?*, la voix monte entre les syllabes /fʁɛʁ/ et /ʒa/ de *Frère Jacques*, puis elle descend sur les syllabes qui suivent (-cques /kɑ/ et /dɔʁ/ de *dormez*), pour remonter sur la syllabe finale *vous* (/vu/). La voix atteint son point le plus haut à la fin de l'énoncé >figure XIX-2.

33 *Frère Jacques, dormez-vous ?* (Chanson *Frère Jacques*)

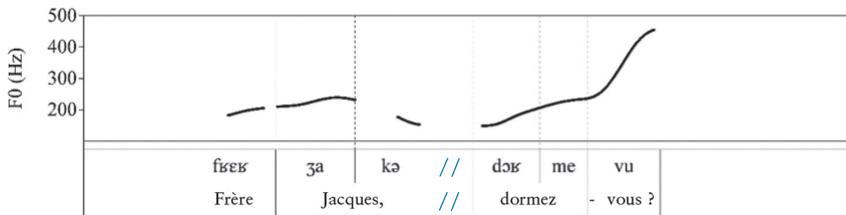


Figure XIX-2. Courbe mélodique associée à 33

Dans l'énoncé 34, la voix du locuteur monte sur la fin du premier groupe *elle nous a volé*, puis redescend sur *trois* et continue à descendre jusqu'à la fin de l'énoncé pour atteindre son niveau le plus bas sur *blé* >figure XIX-3. Le contour final, ou contour terminal, est descendant et l'énoncé est interprété comme une assertion. Le contour final est en effet déterminant pour l'interprétation de l'énoncé >XIX-5.4.1. Ainsi avec un contour final montant, 34 serait plutôt interprété comme une question.

34 *Elle nous a volé / Trois p(e)tits sacs de blé.* (Comptine *La Petite Hirondelle*)

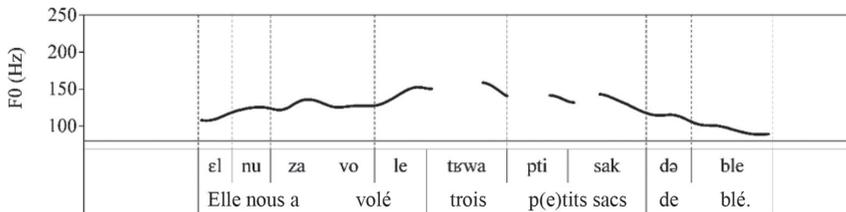


Figure XIX-3. Courbe mélodique associée à l'énoncé 34

Courbe mélodique et musique

Dans la mise en musique en 31, la montée mélodique se traduit par le passage du *sol* au *si* sur *frère Jacques*, et du *si* au *ré* sur *dormez-vous*, soit une montée de deux tons dans le premier cas et d'un ton et demi dans le second. De même pour la mise en musique de 34, une montée d'un ton, du *sol* au *la*, se produit à la fin du groupe *elle nous_a volé*. Ensuite, la note associée au mot *trois* est un *ré*, ce qui indique une descente de trois tons et demi par rapport à ce qui précède. Puis une montée, avec un passage du *ré* au *fa*, est réalisée sur le groupe *trois petits sacs*. Enfin, une descente d'un ton et demi est réalisée jusqu'au *ré*, le point le plus bas étant atteint sur la syllabe finale *blé*.



Naturellement, les variations mélodiques ont lieu en dehors des comptines et des chansons, et elles peuvent assumer différentes fonctions linguistiques et communicatives. Elles contribuent notamment à signaler la structure prosodique, dans la mesure où elles se produisent fréquemment à la frontière des groupes prosodiques > XIX-2.1 > XIX-5.1. Dans les deux extraits 33 et 34, on a en effet deux groupes prosodiques 35, le premier ayant une mélodie montante à chaque fois.

- 35 a (*frère Jacques*) (*dormez-vous*)
- b (*elle nous_a volé*) (*trois petits sacs de blé*)

De plus, ces variations de hauteur mélodique jouent un rôle déterminant dans l'interprétation des énoncés, selon leur localisation et leur orientation > XIX-5.3.1. Ainsi, les deux énoncés n'ont pas la même mélodie : la question 33 est prononcée avec une montée finale, tandis que l'assertion 34 a une mélodie finale descendante.

La représentation des mouvements mélodiques

La mélodie associée à un énoncé peut être décomposée en une séquence de mouvements associés à certaines syllabes distinguées. On utilise ainsi les symboles **h** ou **H** (haut) et **b** ou **B** (bas) pour (plus) aigu et (plus) grave. Les minuscules indiquent la hauteur de la syllabe non accentuée où commence le mouvement, et les majuscules, la cible, ou hauteur atteinte en fin de mouvement sur la syllabe accentuée. Dans un mouvement descendant, noté **hB**, la cible basse (**B**) est sur la syllabe finale accentuée (*blé* /*ble*/ en 34), le point haut initial (**h**) étant sur la syllabe non accentuée précédente, *de* (/də/). De même, **bH** désigne un mouvement montant, la cible haute (**H**) étant atteinte sur la syllabe accentuée, *-nu* (/ny/) en 36, et le point bas initial (**b**) sur une syllabe non accentuée, ici *ve-* (/və/) > figure XIX-4.

36 *Il est venu ?*

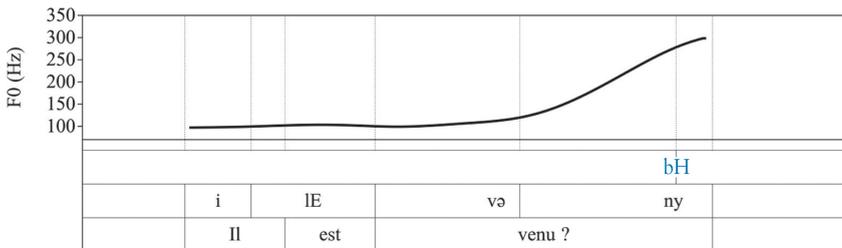


Figure XIX-4. Courbe mélodique associée à l'énoncé 36

En 37, deux mouvements montants (**bH**) sont réalisés sur les deux syllabes accentuées *-ppa-* (/pa/) et *-ment* (/mã/) de l'adverbe initial *apparemment* > figure XIX-5. Dans le même énoncé, le mouvement mélodique en fin de phrase (*il est venu*) est dit *descendant*, noté **hB**, c'est-à-dire descendant sur la syllabe accentuée *-nu* (/ny/).

[...]

[...]

5.4. Les signes iconiques sur écran

Parmi les innovations graphiques des écritures numériques, les signes iconiques sont la plus emblématique.

On regroupe sous ce nom :

- les émoticônes ou smileys, qui représentent un visage 😊 parfois stylisé :-);
- les pictogrammes ou emojis, qui sont plus variés (gestes, personnages, objets...) et peuvent parfois être animés.

Ils jouent plusieurs rôles :

- rôle de mot : logogramme (*encore* 🙌) ('bravo');
- rôle de ponctuant, spécialement en fin de phrase (*Mais il faudra du temps pour ces défis* 😞);
- rôle énonciatif, par exemple de commentaire (*il chante dedans ???? 🤪*);
- rôle expressif (*nous sommes repérés...* 📶📶📶).

5.4.1. Qu'est-ce qu'un signe iconique ?

Les images typographiques ou émoticônes

Les émoticônes ou smileys, ou encore binettes, étaient à l'origine des suites de signes de ponctuation (parenthèses, deux-points, virgule, etc.) qui formaient des représentations typographiques horizontales de visages, arborant chacun une expression aisément identifiable comme en 44a, avec un visage souriant. On les trouve désormais dans tous les types de communication électronique.

Le choix et l'aspect des émoticônes ont évolué rapidement avec les technologies de communication. L'apparition des téléphones intelligents (smartphones) a en effet rendu possible dans les SMS l'utilisation de nombreuses formes d'émoticônes en couleur 44b, à lecture verticale, souvent converties automatiquement à partir d'une suite de caractères typographiques, ce que ne permettaient pas les terminaux monochromes des années 1990.

44 a [...] Merci pour vos messages :) love u (tweet, 10 juin 2013)

b il chante dedans ???? 🤪 (forum, *forumdmusique.com*, mars 2008)

Comme l'indique le mot *smiley*, de l'anglais *smile* ('sourire'), les émoticônes représentent en général un visage humanoïde affichant une expression reconnaissable. Au départ, le nombre de ces expressions était réduit > [tableau XX-29](#).

ÉMOTICÔNE	VALEUR	VARIANTES
8-O	admiration	8)
:/	agacement, confusion, doute	:-/
:P	agression, dérision (langue tirée)	:-P ou :p
:'(chagrin, contrariété (pleurs)	:(ou ;-(
:)	connivence, complicité (clin d'œil)	;-)
8)	détente, sérénité (visage avec des lunettes de soleil)	8-)
:	impassibilité	☹ ou :
:D	rire ou large sourire	:-D
:)	satisfaction (sourire)	😊 ou :-)
:o	surprise	:-O ou :-O
:\$	timidité	:-\$
:(tristesse	☹ ou :-(

Tableau XX-29. Les principales émoticônes typographiques en 2007

Les images graphiques ou emojis

À partir de 2005, l'importation des emojis japonais a doté les auteurs d'un choix de plusieurs centaines de têtes d'animaux, de personnages et d'objets du quotidien, qui permettent en théorie de s'exprimer en rébus ou en langage pictographique, comme le tweet d'une secrétaire d'État française, reproduit en 45, qui annonce l'arrivée du réseau Wi-Fi dans les trains en 2016, avec deux prises et deux trains, et deux sabliers encadrant la date future.



Une évolution similaire s'observe sur les forums, où les emojis peuvent prendre la forme d'images variées. Ces petites représentations iconiques d'objets ou de personnages, de la même taille que les émoticônes, sont désormais intégrées à de nombreuses applications, dont des programmes de courrier électronique.

L'obtention des émoticônes

Pour certains signes, un nom abrégé, écrit entre deux-points, permet la conversion automatique en image ; le signe 😊 est ainsi associé à :joy:. Sur les téléphones intelligents, certains logiciels de communication proposent spontanément pendant la rédaction de substituer des emojis à des mots précis du message, le mot *bravo* appelant par exemple la suggestion de remplacement 🙌.

L'aspect et la standardisation des emojis et émoticônes

Le > **tableau XX-30** présente quelques exemples d'émoticônes et d'emojis. Tandis que les émoticônes typographiques et faciaux sont obtenus par combinaison de touches, les autres signes iconiques sont généralement obtenus à partir de banques d'images. L'aspect des émoticônes et des emojis varie selon les dispositifs et les systèmes d'exploitation. Cependant, depuis 2014, le standard Unicode associe chacun de ces signes à un code individuel assurant la communication entre plateformes. Depuis cette date, de nouvelles formes ou couleurs sont ajoutées régulièrement au standard Unicode ainsi qu'aux palettes propres aux systèmes de communication (environ une cinquantaine de signes chaque année). Cela tend à confirmer que l'emoji et l'émoticône sont bien considérés comme des signes linguistiques à part entière.

SIGNES	EXEMPLES	VALEURS POSSIBLES
TYPOGRAPHIQUES		
visages horizontaux	:-/ :-) :(doute sourire tristesse
GRAPHIQUES		
gestes		compliments, félicitations
objets		affection, amour
		compréhension, intelligence
personnages (animés)		salutation
		approbation

SIGNES	EXEMPLES	VALEURS POSSIBLES
visages		sourire, joie réflexion déception colère

Tableau XX-30. Les principaux types de signes iconiques en 2020

Les émoticônes sur d'autres supports

De nombreux phénomènes observés en matière d'écriture numérique gagnent depuis les années 2000 les autres écrits et se disséminent sur des supports variés. L'écran est un laboratoire d'essais dont les trouvailles sont susceptibles d'être reprises ailleurs. Ainsi des campagnes de publicité font appel au smiley, comme cette affiche dans le métro parisien **46**.

46 Cet été, investissez dans le sourire :) (publicité, Paris, juin 2013)

L'expressivité des émoticônes est également mise à profit dans les formulaires de satisfaction d'hôtels et de différents lieux publics, qui recourent fréquemment à des smileys plus ou moins souriants ou maussades en lieu et place des traditionnelles appréciations (très satisfait, assez satisfait, peu satisfait, pas du tout satisfait).

5.4.2. La syntaxe des signes iconiques

Les émoticônes et les émojis fonctionnent dans leur ensemble comme des signes de ponctuation. Ils se distinguent cependant des signes typographiques standard : ceux-ci ont en effet une portée linéaire et délimitent simplement un *avant* et un *après* > **XX-1.2.2** tandis que les émoticônes affectent les deux dimensions de l'espace graphique. En outre, les émoticônes n'ont pas de position obligée et peuvent figurer tantôt à droite, tantôt à gauche, voire de part et d'autre d'un segment textuel, alors que les ponctuants typographiques ont des places attendues ; le point d'exclamation, par exemple, ne se rencontre jamais avant le segment qu'il affecte.

Les émoticônes n'interviennent jamais à l'intérieur d'un mot. À l'intérieur d'une phrase, ils peuvent être associés à la parenthèse fermante dont ils renforcent le pouvoir démarcatif tout en conservant un pouvoir figuratif ; en **47**, la moue déçue témoigne du regret de ne pas trouver d'endroit où écouter un style musical donné.

47 Malheureusement, aucun club en France (a ma connaissance 😞) ne joue du smooth (forum, *forumdmusique.com*, 2008)

Les émoticônes en position finale

Les signes iconiques sont le plus souvent en fin de phrase. L'émoticône porte alors sur les mots ou la phrase qui précède. Son effet est donc rétroactif. Ainsi placée, elle absorbe la plupart du temps le point **48**.

48 a À défaut d'autres solutions autant essayer celle ci ☺ (*forum.bestofchat.com*, mai 2009)

b Ma mère écoute Bob Marley ☺ (tweet, 10 fév. 2015)

La plus grande visibilité des émoticônes par rapport aux signes de ponctuation ordinaires les rend à même de servir à eux seuls de bornes. Cette disparition du point à l'écran ne signe pas tant la fin du code ponctuationnel qu'elle témoigne du fait qu'entre le smiley et le point final, la loi d'absorption > **XX-1.2.4** semble s'appliquer, ce qui justifie qu'on considère l'émoticône comme un signe de ponctuation à part entière, ou *topogramme* > **XX-1.1**.

Cependant, la loi d'absorption ne se vérifie pas toujours, en particulier lorsque les smileys sont associés à une ponctuation expressive : points d'exclamation ou d'interrogation réduits **49** > **XX-3.3**.

49 a Bon surf !!!!! 😊 (forum, *forumdmusique.com*, 2008)

b Je comprends mieux les débats sur le forum !!!! :-(-) :-(-) :-(-) (forum, avril 2009)

[...]